

Identification

Ce qui caractérise le plus cette plante, c'est sa taille impressionnante. Elle peut atteindre 4 à 5 mètres de hauteur et 5 à 10 centimètres de diamètre à la base de la tige (voir la grille d'identification).

Écologie de la plante

Malgré sa grande vivacité, la Berce du Caucase meurt après avoir produit des graines en général 3 à 5 ans après sa germination. Cependant, elle survit plus de 12 ans si les conditions du milieu ne sont pas favorables à une floraison. Elle se reproduit de façon végétative à partir de sa racine. Elle a développé certains avantages liés à l'autofécondation dont le produit, les graines, peuvent survivre et initier l'apparition de nouvelles populations par dispersion. Elle a une capacité de conserver ses graines en période de dormance jusqu'à 7 ans et ainsi déclencher une nouvelle invasion. Ses larges feuilles étalent une imposante couverture opaque au-dessus du sol réduisant à néant la survie des plantes indigènes.

Espèce envahissante

La capacité de propagation de cette plante est remarquable. Elle se disperse particulièrement rapidement le long des cours d'eau et les fossés le long des routes. Les graines peuvent se fixer sur la fourrure des animaux, vêtements des humains et être propulsées par le vent sur de grandes distances.







Risques pour la santé humaine

La berce du Caucase peut causer des effets négatifs sérieux chez l'humain. La sève de la plante, activée par les rayons UVs, provoque une réaction photosensible manifestée par une brûlure de la peau. Une phytophotodermatite peut apparaître 15 minutes après exposition au soleil. Au bout de 24 heures, des symptômes peuvent se manifester comme un rougissement de la peau, une enflure locale, cloques étendues sur plusieurs centimètres et des taches brunes sur la peau plusieurs mois après la guérison de la brûlure.

Pour toutes informations sur les mesures à prendre en cas d'exposition à la plante ou ses effets sur la santé, appelez le Service Info-Santé (8-1-1) ou consultez le site internet :

www.dspq.gc.ca/publications/Berce_du_Caucause_Document_info_02092009.pdf

Grille d'identification de la berce

	Tige	Feuilles	Fleurs
Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)	 <p>✓ Robuste (diamètre de 5 à 10 cm); ✓ Striée et creuse; ✓ Recouverte de poils durs et de nombreuses taches pourpres.</p>	 <p>✓ Profondément dentelées; ✓ Divisées en larges folioles irrégulières; ✓ Articulées en rosette; ✓ De grandes tailles (de 100 à 150 cm de longueur).</p>	 <p>✓ Ombelle principale composée de 50 à 150 rayons; ✓ Diamètre des ombelles de 20 à 50 cm; ✓ Petites fleurs (de 1 à 2 cm); ✓ Blanc verdâtre.</p>
Grande berce ou berce laineuse (<i>Heracleum maximum</i>)	 <p>✓ Robuste (diamètre de 5 cm, parfois 10 cm); ✓ Creuse et striée; ✓ Recouverte de poils souples et de quelques taches pourpres.</p>	 <p>✓ Peu dentelées; ✓ Divisées en 3 à 5 folioles; ✓ S'articulent en rosette.</p>	 <p>✓ Ombelle principale composée de 15 à 50 rayons; ✓ Diamètre des ombelles de 15 à 20 cm; ✓ Blanc verdâtre.</p>

Comment s'y prendre pour s'en débarrasser

Le meilleur moment pour l'élimination des plants de la berce demeure tôt au printemps après la fonte de la neige, période à laquelle les plants peuvent être repérables et éliminés mécaniquement ou chimiquement.

Avant les travaux, lire attentivement les recommandations suivantes afin d'éviter une phytophotodermatite

- Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) tels pantalons longs, manches longues, gants imperméables à manchons longs et bien cacher la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou);
- Après les travaux, toujours retourner les vêtements et gants à l'envers;
- Tenir à l'écart les vêtements souillés et les nettoyer après chaque opération;
- Lors d'une coupe ou fauchage, s'assurer qu'aucune personne ne se trouve à proximité des débris projetés par la plante;
- Préférer l'utilisation d'un couteau ou d'une pelle ronde pour couper les tiges et les racines;
- Après chaque utilisation, laver les outils contaminés par la sève de la plante (sécateur, débroussailleuse ou autres).

Plants immatures

1. Arracher manuellement ou par coupes ou tontes successives aux 2 semaines dès le début du printemps;
2. S'assurer de retirer le maximum de racines à l'aide d'une pelle ronde, bêche ou d'un couteau à long manche;

Plants matures

1. Couper ou tondre au printemps à environ 15 cm du sol et répéter 2 à 3 fois par saison par la suite. La tonte est une méthode efficace de contrôle à court terme. Elle favorise la repousse rapide de nouvelles rosettes. Il faut jumeler l'arrachage mécanique des racines pour la rendre efficace;
2. Sectionner les racines de la plante à une profondeur de 20 cm dans le sol au printemps et milieu de l'été à l'aide d'une pelle ronde ou d'un couteau rigide à long manche pour les retirer;
3. Un labour d'une profondeur de 24 cm peut freiner la repousse des plants et la germination des graines enfouies dans le sol;
4. Pour les petites colonies, couvrir la zone infestée d'une toile géotextile après une coupe des racines et des tiges. Surveiller,

les années suivantes, l'apparition en périphérie, de nouvelles plantules et voir à les arracher;

La coupe des ombelles

1. Couper les inflorescences, à l'aide d'un sécateur à long manche avant la maturité des graines (mi-juillet – début août) afin d'éviter que les graines parviennent à maturité et se retrouvent au sol. Les détruire selon les méthodes recommandées;
2. Surveiller l'apparition possible de nouvelles ombelles au courant de la saison;
3. Si les graines sont déjà formées (couleurs vertes ou brunes), couper les ombelles et les plantes en évitant le plus possible leur dispersion au sol et dans les cours d'eau;
4. Le pincage des bourgeons terminaux des rosettes réduira la floraison;

Comment éliminer les restes de la plante

Pour détruire la plante, faire sécher les plants coupés tout en limitant la dispersion des graines. Alternativement, détruire les ombelles coupées déposées dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil (minimum 1 semaine). **Ne pas composter** aucune partie de la plante, ranger dans des sacs bien fermés et déposer dans le bac à ordures.

Revégétaliser les sites rapidement

Après l'élimination de la plante, revégétaliser rapidement le sol laissé à nu par des plantes indigènes à croissance rapide.

Liens internet utiles

«La berce du Caucase», MDDEP.
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>
«Réseau de plantes exotiques et envahissantes»,
www.rspee.glu.org/recherche_espece/fiche_espece.php?recordID=440;
«La berce du Caucase, un envahisseur toxique»,
http://www.dspq.qc.ca/publications/Berce_du_Caucase_Document_info_0209_2009.pdf
«Manuel pratique de la berce géante», Programme, Energy, Environment and Sustainable Development. www.giant-alien.dk/pdf/French%20manual_web.pdf

Réalisation
Réjean Fortin, conseiller en environnement
Service de l'environnement du Service de l'urbanisme
Juin 2010



La Berce du Caucase, appelée Heracleum mantegazzianum, est originaire de l'ouest du Caucase et du nord de la Turquie et fut introduite en Europe au 19^e siècle lors d'échanges de graines entre botanistes de l'ouest et du nord de l'Europe. Elle a fait son entrée au Québec en 1990 et naturalisé le territoire.